



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>

Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

invitation !

Rencontre élus habitants

Chères Theillaises, chers Theillais,

J'ai le plaisir de vous convier, en toute simplicité, à un moment de partage et de convivialité, le **samedi 2 octobre 2021, à 11h**, à la salle communale (place de l'église).

Ce sera l'occasion de vous présenter l'équipe municipale, d'échanger librement, d'évoquer les actions en cours et de dresser un bilan après une première année de mandat un peu particulière.

Je serai heureux de prolonger cette rencontre autour d'un verre de l'amitié.

Au plaisir de vous voir !

Votre Maire,

Benoît CLÉMENT

(Avis : passe sanitaire et masque obligatoires)

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société A.S.M.R., en vue de régulariser l'exploitation d'une installation de traitement de surface, située ZA Le Bourg Neuf au Theil de Bretagne. Avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), donne un avis favorable sur la demande de régularisation présentée.

Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes entre Roche aux Féés Communauté et ses communes membres pour le marché de fourniture d'accès internet et de réseau MPLS.

Le Conseil Municipal, par 3 voix « contre » et 14 voix « pour » autorise la participation de la commune du Theil de Bretagne au groupement de commande proposé et approuve les termes du projet de la convention constitutive du groupement et désigne Roche aux Féés Communauté coordinateur du groupement.

Droit de préemption. Déclaration d'Intention d'Aliéner immeuble des Consorts Amoureux. Section A n°286.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

Droit de préemption. Déclaration d'Intention d'Aliéner immeuble de Mme Armelle Racapé. Section ZY n°70p.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

Ressources humaines. Présentation des lignes directrices de gestion des ressources humaines.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le système de gestion interne obligatoire pris par l'autorité territoriale, après avis du Comité Technique, qui définit les orientations générales de la collectivité en matière de valorisation des parcours.

Ressources humaines. Modification du tableau des effectifs.

Suite à la réussite d'un agent à un examen professionnel, le Conseil Municipal, à l'unanimité, créé à compter du 1/10/2021 le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 31/35ème et supprime le poste d'adjoint administratif à 31/35ème.

Mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes dont les objectifs sont les suivants :

- donner la parole aux jeunes, .../...

... EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

- proposer des idées et réaliser de nouveaux projets sur la commune,
- participer à l'information des jeunes de la commune,
- représenter les jeunes de la commune lors des différentes manifestations,
- donner envie de s'investir dans l'action publique, donner le goût de l'engagement.

Et approuve le règlement qui définit les modalités de fonctionnement du CMJ concernant la composition, les candidatures, l'engagement des jeunes et l'organisation des réunions...

Le Conseil Municipal désigne par 16 voix « pour » et 1 voix « contre » les membres du comité de pilotage qui soutiendront et suivront le fonctionnement du CMJ : Benoît CLÉMENT, Maire (le président), Cyrille POINSIGNON, Emilie BOUÉ, Laurence BOUSSIN, les membres élus, Muriel HELARY, membre non élu.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La municipalité souhaite mettre en place un conseil municipal des jeunes. L'objectif est de faire participer la jeunesse theillaise à la vie de la commune et de la sensibiliser à la citoyenneté.

Un flyer présentant le projet, le règlement du fonctionnement et la fiche de pré-inscription sont disponibles à la mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune.

Les fiches de pré-inscription sont à déposer en mairie **avant le 4 octobre** prochain.

BREIZH'GO AU THEIL DE BRETAGNE

Samedi 9 octobre de 9h à 12h, Frédérique Guérin, assistante commerciale de la ligne Rennes-Chateaubriant, viendra à la rencontre des Theillaises et Theillais dans le hall de la Mairie. Vous vous posez des questions sur les offres TER de la région Bretagne ?

Des présentations des offres et de la digitalisation vous seront proposées dans un environnement calme. Si le train vous intéresse, prenez le temps de venir à la mairie ce jour là !

TOUS POUR LA VIE

Les 1er, 2 et 3 octobre, à Janzé, sur le site du Gentieg, Allée de l'Yve, week-end sportif et festif pour la lutte contre le cancer.
Tout le programme sur le site www.touspourlaviejanze.wordpress.com
Au départ du Theil de Bretagne, Place de l'église, une marche est organisée le **dimanche 3 octobre** pour rejoindre Janzé. **Départ à 14H10** (arrivée à Janzé à 16h20).
Venez nombreux marcher avec nous !

RECENSEMENT CITOYEN

Vous venez d'avoir 16 ans !
Pensez à venir faire votre recensement citoyen à la mairie (apporter votre CNI et le livret de famille de vos parents).

BUS FRANCE SERVICE

ATELIERS TRICOT

Du tricot oui mais pour réaliser une œuvre collective. Vous avez vu fleurir divers projets de tricot dans la commune de Retiers et nous vous proposons de nous rejoindre dans cette aventure !
On peut apprendre à tricoter, venir papoter, tricoter avec savoir-faire, boire une tisane... **les mardis soir de 20h à 22h** à l'Espace de Vie Sociale de Retiers (12 rue Pasteur) sous l'œil bienveillant de Jacqueline. Nous relançons l'atelier tricot et cherchons de nouvelles, nouveaux participants (laines et aiguilles sont fournies).
On peut être une experte ou une débutante, pas de souci, tout le monde est bienvenue ! Pour tout renseignement contacter Jacqueline au 06 30 93 89 98.

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, aide à l'e-administration, rédactions de vos courriers, prochaine permanence au Theil de Bretagne : **mercredi 6 octobre, de 12h à 13h et de 14h à 18h** devant la salle communale.

Pour plus de renseignements :

07 78 81 92 05
@ : pimmsmobile35@pimms.org

CLIC DE LA ROCHE AUX FÉES

Nous vous informons que l'accueil physique sur rendez-vous se poursuit à La Guerche de Bretagne, Martigné-Ferchaud, Janzé et Retiers.
Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable auprès du CLIC par mail à : clic.rocheauxfees@orange.fr ou par au 02 23 55 51 44 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
CLIC de la Roche aux Féées.
Maison de Santé, 3 rue du Docteur Pontais 35130 La Guerche de Bretagne.

PROTECTION ANIMALE

Les Stray Cat'zh, nouvelle association de protection animale ouverte depuis le 1er août 2021 sur Le Theil de Bretagne. Notre mission : recueillir, soigner, aimer et faire adopter les chats abandonnés/errants/maltraités. Pour fonctionner, Les Stray Cat'zh ont besoin d'aide, et plus particulièrement de familles d'accueil et de dons (financiers, matériel). Pour plus de renseignement : page Facebook « Les Stray Cat'zh ».

CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE CSR POUR L'ALIMENTATION EN VAPEUR DE LA SOCIÉTÉ LAITIÈRE DE RETIERS

La société SÉCHÉ ENVIRONNEMENT porte un projet de construction et d'exploitation d'une chaufferie fonctionnant avec des Combustibles Solides de Récupération (CSR), qui permettra d'ici 2024 de produire de la vapeur nécessaire au fonctionnement du site de production de la Société laitière de Retiers.
Premier projet de chaufferie CSR en Bretagne, l'**Unité de Production d'Énergie et de Récupération Retiers (UPER)** vise à **accompagner la transition énergétique de la Société laitière de Retiers** en réduisant de plus de 60% les émissions de CO2 émises, et plus largement à renforcer la compétitivité du site de production et participer au développement économique du territoire.

Une concertation préalable est organisée à ce sujet entre le 4 octobre et le 12 novembre 2021, qui permettra aux habitants de découvrir le projet, d'adresser leurs questions au maître d'ouvrage et de donner leur avis sur le projet.
Durant cette période, un **registre de contributions** et de la **documentation** sur le projet sont mis à disposition du public dans notre mairie. Les habitants peuvent également s'informer et s'exprimer sur le projet en se rendant sur le site internet www.concertation-projet-uper-retiers.fr

Deux ateliers thématiques, deux permanences d'information et une réunion publique de clôture seront organisés, permettant au public de prendre part activement au projet et d'apporter ses avis et contributions :

- Atelier n°1, dédié à l'intégration du projet dans son environnement* : mardi 5 octobre à 19h, Salle Polyvalente de Retiers, 2 Rue Victor Hugo 35240 Retiers
- Atelier n°2 dédié à la question de l'opportunité du projet et de ses bénéfices pour le territoire* : mardi 19 octobre à 19h, Salle Polyvalente de Retiers, 2 Rue Victor Hugo 35240 Retiers

- 2 permanences d'information les mardis 12 et 26 octobre 2021, de 14h30 à 17h, Mairie de Retiers, 19 bis Rue Georges Clemenceau, 35240 Retiers
Réunion publique de clôture* : jeudi 4 novembre à 20h30, Salle Polyvalente de Retiers, 2 Rue Victor Hugo 35240 Retiers

* Une inscription préalable en ligne (www.concertation-projet-uper-retiers.fr) est fortement conseillée pour des raisons logistiques et de respect des conditions sanitaires.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Le Point Accueil Emploi vous propose de venir découvrir les métiers de la filière technique de la fonction publique :
le 4 octobre 2021, 14h-17h.
Témoignages de pros, présence du CDG35 : retours d'expérience, formations techniques, postes recherchés. Visite des Services Techniques de la ville de Retiers (25 bis rue Clémenceau).
Gratuit, sur inscription auprès du PAE 02 99 47 16 67 pae.janze@rafcom.bzh

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

L'architecte-conseil du département d'Ille et Vilaine, Karin GAUDIN, peut vous conseiller gratuitement pour vos projets de d'urbanisme, de rénovation de patrimoine bâti... Les rendez-vous doivent être pris auprès des mairies où se tiennent ses permanences.
- **Mardi matin 5 octobre**, mairie Retiers
- **Mardi matin 12 octobre**, Service Technique de Janzé
- **Mardi matin 26 octobre**, Service Technique de Janzé

Pour plus d'informations, contacter le Service Aménagement Urbanisme et Habitat :
 02 99 02 40 86
@cau35@ille-et-vilaine.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Le lundi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30. Du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.
Exceptionnellement : La mairie sera fermée le samedi 2 octobre à partir de 11h.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
@accueil@rafcom.bzh www.rafcom.bzh

Parution le lundi 27 septembre 2021
Pour Infos-Le Theil n° 266 articles à déposer pour le **15/10/2021** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et Secrétariat. Mairie : 02.99.47.74.07 - mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
725 exemplaires.

